



## **CPR AM déploie sa méthodologie ESG par les risques sur l'ensemble de sa Gamme Quantitative Actions Multifactorielle**

Paris, le 22 novembre 2018 – **CPR AM étend son approche spécifique dans la prise en compte des facteurs de risque liés aux enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à l'ensemble de sa gamme quantitative actions qui compte cinq fonds historiques CPR Actions France, CPR Europe, CPR Euroland, CPR USA et CPR Japon. L'encours global de la gamme représente à fin octobre plus de 1,5 milliard d'euros.**

*« La prise en compte des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) est désormais rendue possible grâce à la transparence fournie par les entreprises notamment au niveau de leurs politiques RSE et Climat, même si certains standards de marché n'ont pas encore véritablement émergé. En donnant une vision à 360° des risques à nos équipes de gestion, nous sommes convaincus que l'intégration ESG est vecteur de création de valeur à long terme »* souligne Valérie Baudson, directeur général de CPR AM.

Conscientes des obligations fiduciaires à l'égard de leurs clients investisseurs, les équipes de CPR AM se sont engagées dans une démarche équilibrée de prise en compte des enjeux extra-financiers ayant un impact financier. L'approche ESG par les risques de CPR AM, d'ores et déjà largement mise en œuvre au sein de mandats dédiés pour certains de ses grands clients institutionnels, est donc naturellement appliquée sur une large palette de fonds ouverts toutes classes d'actifs (actions, taux, crédit, diversifiés et convertibles).

Cette approche vient également enrichir la gestion multifactorielle de CPR AM et les cinq fonds historiques de la gamme : CPR Actions France, CPR Europe, CPR Euroland, CPR USA et CPR Japon.

La méthodologie CPR AM s'appuie sur le processus d'analyse et le rating propriétaire ESG du Groupe Amundi, certifié par l'AFNOR. Elle vise, pour chaque univers d'investissement, à exploiter au mieux les informations extra-financières via un filtrage d'exclusion systématique effectué à deux niveaux.

- **Le premier niveau** consiste tout d'abord à exclure les entreprises les moins bien notées selon la note ESG globale qui est une moyenne pondérée des scores de quinze critères extra-financiers génériques complétés par vingt-et-un critères sectoriels spécifiques.
- **Le second niveau consiste**, quant à lui, à exclure de cet univers préalablement filtré les entreprises les moins bien notées en prenant en compte, cette fois-ci, une sélection de cinq critères E-S-G propres à chaque zone géographique dans laquelle le fonds investit. Cela permet de tenir compte des enjeux majeurs auxquels chaque zone doit faire face de façon plus spécifique.

- Pour la zone Euro-Europe, les cinq critères retenus sont l'énergie et les émissions de CO2 ; la santé et la sécurité ; la composition du conseil d'administration ; l'audit et le contrôle ; le droits des actionnaires.
- S'agissant de l'Amérique du Nord l'accent est mis sur des critères environnementaux liés notamment au traitement des déchets ou à la biodiversité et de gouvernance.
- Pour le Japon, ce sont davantage des critères sociaux liés par exemple aux relations syndicales et de gouvernance, notamment de déontologie, qui sont retenus.

	EURO/EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	JAPON
<b>E</b> 	Energie et GES	Energie & GES Eau Biodiversité & déchets	-
<b>S</b> 	Santé & sécurité	-	Santé & sécurité Relations syndicales
<b>G</b> 	Conseil d'administration Audit & contrôle Droits des actionnaires	Conseil d'administration Audit & contrôle	Conseil d'administration Droits des actionnaires Déontologie

Source : CPR AM

En revanche, dans le cas des portefeuilles multifactoriels, quelles que soient les zones géographiques, les critères de gouvernance sont toujours prédominants.

Les notes, que ce soit au niveau de la note ESG globale ou des critères, vont de « A » à « G », « A » désignant les meilleures pratiques. **La méthodologie CPR AM s'applique à écarter les plus mauvais profils, à savoir « F » ou « G » pour chaque niveau de filtrage : note globale et critères par zone géographique.**

Cette méthodologie de filtrage permet d'obtenir un univers d'investissement ESG optimal au sein duquel le gérant construit son portefeuille selon sa stratégie financière multifactorielle.

« La stabilité financière ne peut être dissociée d'un engagement durable et nous avons une responsabilité sur le choix des investissements que nous réalisons au sein de nos portefeuilles. L'application de notre sélection de titres multifactoriels au sein d'univers « ESG par les risques » nous permet de mieux maîtriser la qualité du couple rendement / risque financier de nos portefeuilles. Ainsi, nous tenons compte des enjeux ESG sans pour autant altérer l'objectif de performance de chacun de nos fonds » précise Cyrille Collet, directeur des gestions quantitatives actions de CPR AM.

Au travers des solutions ESG et services associés, CPR AM apporte une réponse concrète aux besoins et attentes de ses clients qui souhaitent placer l'investissement responsable au cœur de leur allocation.

L'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance est clé dans sa stratégie de développement et CPR AM entend poursuivre, en ligne avec les ambitions du Groupe Amundi, sa trajectoire pour devenir l'un des acteurs de référence dans ce domaine.

#### A propos de CPR Asset Management :

CPR Asset Management est une société spécialisée en gestion, agréée AMF, filiale à 100% du Groupe Amundi, autonome dans son développement et sa gestion.

CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine) en France et à l'international. Depuis près de trois décennies, grâce à l'engagement de ses 100 collaborateurs, la société a su développer une philosophie de gestion unique sur les principales classes d'actifs – actions, taux, crédit, diversifiés. A fin septembre 2018, les encours gérés s'élèvent à plus de 49 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

L'investissement responsable est l'un de ses piliers fondateurs et l'ESG reste un engagement essentiel. Avec près de 6,5 milliards d'euros sous gestion, la société s'applique à sélectionner des investissements selon une méthodologie spécifique dans la prise en compte des facteurs de risques ESG et de mesures d'impact déployée sur une offre de solutions dédiées et de produits ouverts toutes classes d'actifs. Dans la continuité de son engagement, la société, en partenariat avec le cabinet Indefi, a d'ailleurs récemment réalisé un Livre Blanc qui met en lumière les pratiques et les attentes des investisseurs européens en termes d'intégration ESG par leur partenaires de gestion.

#### Information :

Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CPR AM décline toute responsabilité.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.

#### **CONTACT :**

CPR AM – Karine Gauthier – Responsable Relations Presse – E [karine.gauthier@cpr-am.com](mailto:karine.gauthier@cpr-am.com) - T +33 1 53 15 71 66